



RAPPORT D'ACTIVITE PORT DEPARTEMENTAL DU CHICHOULET

2023

Communauté de communes La Domitienne

Le port départemental du Chichoulet à Vendres accueille des activités professionnelles de production et d'exploitation des produits de la mer et des activités liées à la plaisance.

Le port a une capacité de 260 anneaux et dispose des équipements suivants :

- 1 capitainerie et des sanitaires,
- 8 mas consacrés aux activités de pêche et d'aquaculture,
- 1 mas atelier du port
- 3 kiosques de vente / dégustation
- 1 port à sec de 150 places
- 1 base nautique de location de bateaux saisonnière

REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-243400488-20240702-DELIB_24_13

Rapport établi par le gestionnaire

Ce rapport à produire chaque année avant le 1^{er} juin doit retracer la totalité des opérations financières afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de ce service et doit permettre au Département de l'Hérault, autorité délégante, d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

[Article L3131-5 et R3131-2 à 4 du code de la commande publique](#)

Ce rapport est présenté tous les ans à la Commission consultative des services publics locaux du Conseil départemental de l'Hérault.

[Article L1413-1 du CGCT modifié par la loi 2022-217 du 21 février 2022](#)



REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com

1 | ORGANISATION DE LA GESTION

Le port du Chichoulet à Vendres a été créé par le Département de l'Hérault par arrêté préfectoral en 1990. Sa gestion a été confiée à la communauté de communes La Domitienne par un contrat de délégation de service public notifié le 24 juillet 2009 pour une durée de 15 ans.

Le Conseil départemental est l'Autorité Portuaire et l'Autorité investie du pouvoir de police portuaire du port de Vendres.

2 | FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Conformément au cahier des charges portant définition des termes de la gestion du port départemental du Chichoulet à Vendres le délégataire doit assurer tout au long de l'année et pendant toute la durée de la convention d'affermage, le fonctionnement complet du port, l'entretien et l'exploitation des ouvrages et outillages publics concédés afin d'assurer la continuité du service public portuaire fourni aux usagers.

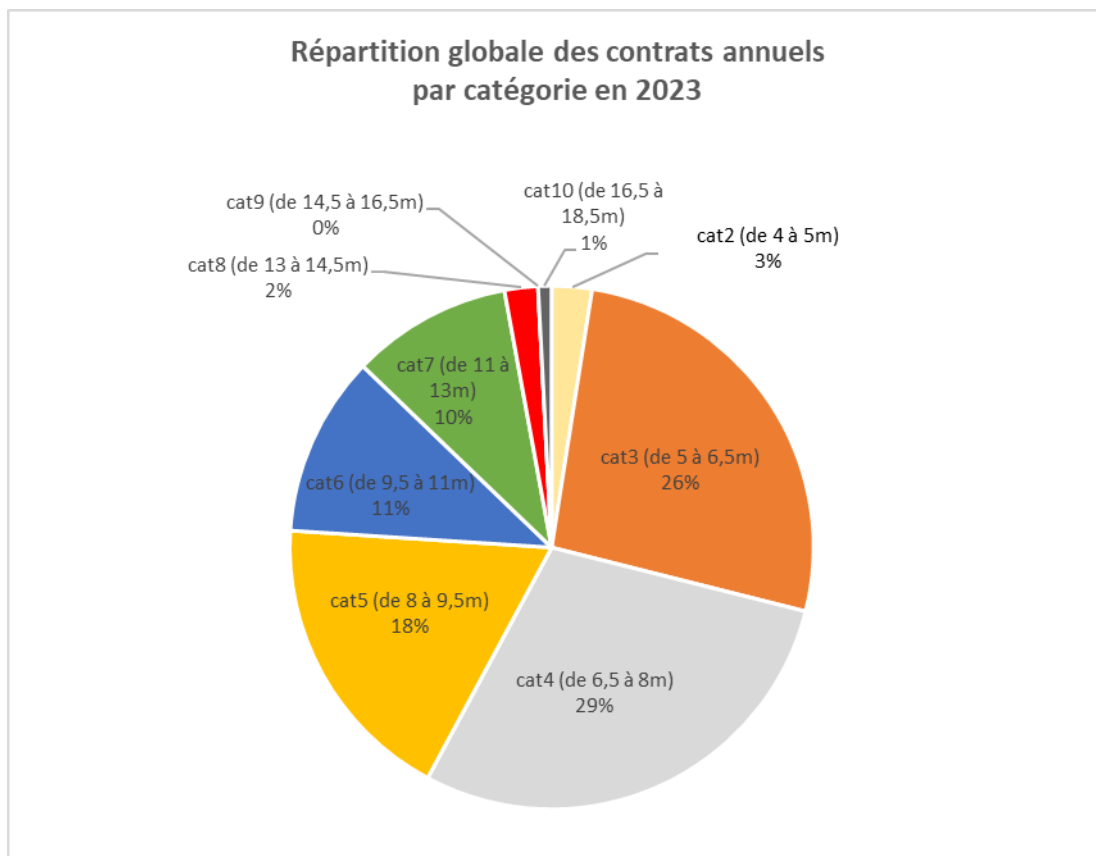
2-1 Gestion des emplacements et des occupations temporaires

2-1-1 Plaisance

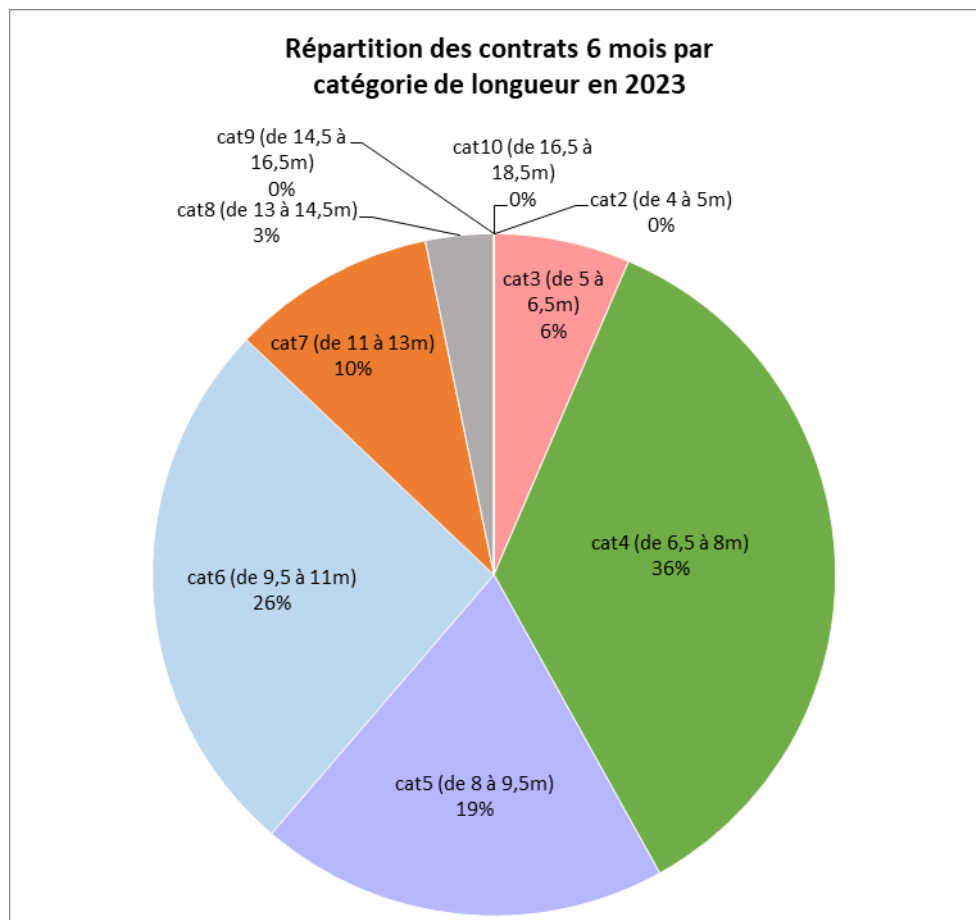
Sur proposition de la capitainerie, l'autorité portuaire, attribue les postes à quai ou de mouillage (autorisation temporaire d'occupation du domaine public d'un an renouvelable).

Les agents du port assurent le placement des bateaux sous le contrôle de l'autorité portuaire.

242 contrats annuels en 2023 (Annexe 1)

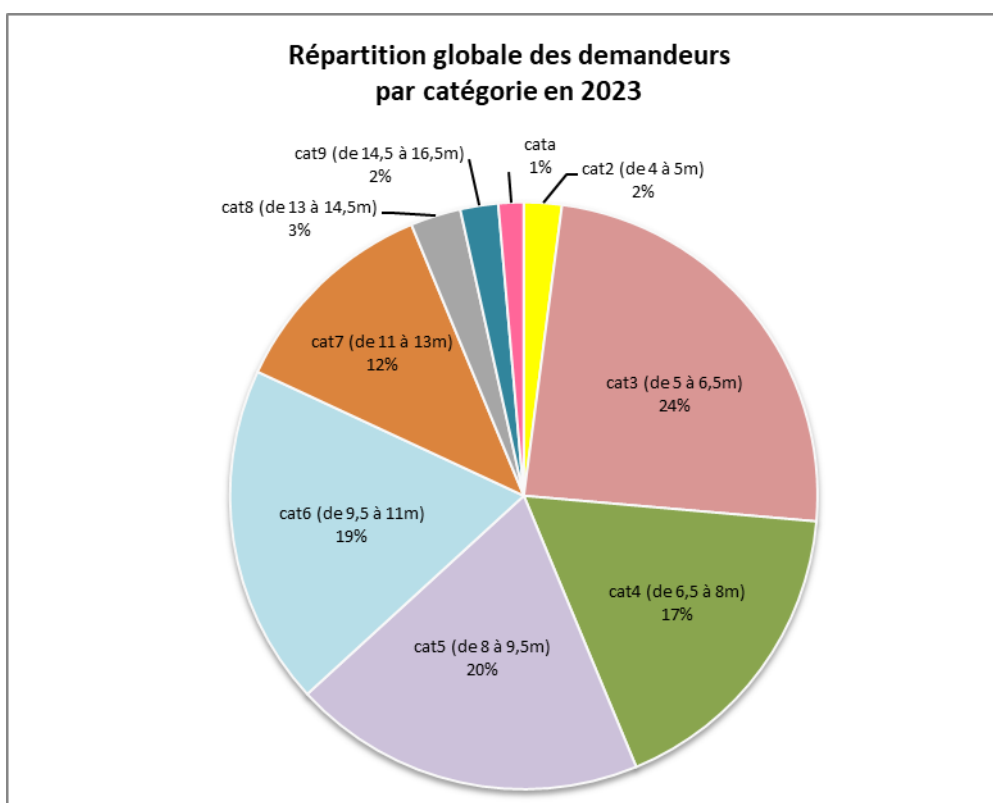


31 contrats 6 mois en 2023 (Annexe 1)



144 demandeurs pour un contrat annuel en 2023 (Annexe 2)

Pour mémoire 143 demandeurs en 2022



Quelques chiffres	2023	2022	2021	2020
➤ Recette moyenne annuelle par anneau	1 705€ HT	1 569€ HT	1 580€ HT	1 476€ HT
➤ Moyenne d'âge des plaisanciers	64 ans	64 ans	62 ans	63 ans
➤ Résidents de l'Hérault	79 %	80 %	76 %	76,5 %
➤ Résidents Domitienne	30 %	36 %	29 %	31 %
➤ Résidents à Vendres	9 %	15 %	10 %	8 %

2-1-2 Autres occupations (Annexe 3)

Autorisations d'occupation temporaires (en cours, nouvelles...)

REDEVANCES ET LOYERS				2023						
Exploitant	Nom de l'établissement	n° parcelle	Superficie totale	date de début & fin AOT	Redevance - échéances					
Marie-Lise BEUILLER	"LA GUINGUETTE"	295	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	01/01/2020 au 31/12/24	montant redevance annuelle 2023 avant Indexation	prestation nettoyage sanitaire	montant redevance annuelle 2023 après Indexation	échéance mai	échéance juillet	échéance septembre
					12000,00	1000,00	14572,07	4857,36	4857,36	4857,36
Joël RODRIGUEZ	"JOEL ET VALERIE"	296	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	01/01/20 au 31/12/24	montant redevance annuelle 2023			échéance mai	échéance juillet	échéance septembre
					12000,00	1000,00	14572,07	4857,36	4857,36	4857,36
		ponton n°1 nord	50 m ² ponton	20/07/19 au 31/12/24	montant redevance annuelle 2023			échéance août		
					297,50			297,50		
Joëlle et Jack PALETTA Benjamin BOUCHIEU	"LA MOULE OCCITANE" (kiosque)	297	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	30/12/16 au 30/06/43	montant redevance annuelle 2023			échéance mai	échéance juillet	échéance septembre
	"LA MOULE OCCITANE" (mas)	282 & 283	520 m ²		12000,00	1000,00	14572,07	4857,36	4857,36	4857,36
	"LA MOULE OCCITANE" (ponton)	ponton n°1 sud	50 m ² ponton		montant redevance annuelle 2023			échéance Février	échéance juin	échéance septembre
Michèle ESTAQUE	"OCCITANIE COQUILLAGES" (mas)	323	352 m ²	30/12/16 au 30/06/43	montant redevance annuelle 2023			échéance Février	échéance juin	échéance septembre
					1974,72			658,24	658,24	658,24
Angélique FALGUIERES Samy BLANC	"EARL ORQUIDIA" (mas)	284	220 m ²	30/12/16 au 30/06/43	montant redevance annuelle 2023			échéance février	échéance juin	échéance septembre
	"EARL ORQUIDIA" (ponton)	ponton n° 3 sud	50 m ² ponton		1234,20			411,40	411,40	411,40
Thierry BLANC Claude et Clément MOLINIER Angélique FALGUIERES Samy BLANC	"CULTURE MARINE" (mas + terrasse)	291 / 322 / 323	1 120 m ²	30/05/17 au 30/06/43	montant redevance annuelle 2023			échéance juin	échéance août	échéance septembre
			854 m ² mas		4790,94			1 596,98	1 596,98	1 596,98
			266 m ² terrasse		14 441,14			4 813,71	4 813,71	4 813,71
Jean-Luc DANIEL	"BASE NAUTIQUE"	BC 325 A	2 200 m ²	01/01/24 au 30/06/24	montant redevance annuelle 2023			échéance juin	échéance août	échéance septembre
		montant redevance annuelle 2023			31402,66			10 467,55	10 467,55	10 467,55
		ponton n°2 sud	50 m ² ponton	01/01/24 au 30/06/24	montant redevance annuelle 2023			échéance août		
					297,50			297,50		
Christian MILOT	"PORT A SEC"	301 / 302 / 304	4 729 m ²	01/01/20 au 31/12/24	montant redevance annuelle 2023			échéance mai	échéance juillet	échéance septembre
					32 000,00			10 666,67	10 666,67	10 666,67
Alain REVEL	"Association HERAUDE"	288 / 301	170 m ²	28/01/24 au 30/06/24	montant redevance annuelle 2023					
					500,00					

INDICE COUT CONSTRUCTION KIOSQUES

Les conventions mentionnent : « Le montant de la redevance est révisable annuellement, par indexation de la redevance sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction, l'indice de base sera celui du dernier trimestre 2019. L'indice de révision sera la moyenne des quatre derniers indices connus au jour de la révision du loyer. La première révision interviendra pour le calcul de la redevance de mai 2020. ».

METHODE DE CALCUL : $\frac{\text{Montant de la redevance} \times \text{Moyenne des 4 derniers indices connus}}{\text{indice du 4ème trimestre 2019}}$: montant de la révision

Année 2023		
Indice 2022	Trimestre 1	1 948
	Trimestre 2	1 966
	Trimestre 3	2 037
	Trimestre 4	2 052
	MOYENNE	2 000,75

montant de la révision : 13 572,07

Contrats de subdélégation : NC



2-2 Entretien courant et gros entretien des ouvrages et équipements, plus généralement de l'ensemble du port

Travaux d'entretien, de renouvellement et maintenance externalisés

- Révision et réparations diverses sur les véhicules du port 3 840,99 € HT
- Contrat de nettoyage des sanitaires 6 400 € HT
- Expertise annuelle des pontons professionnels 565 € HT
- Maintenance de la vidéo protection 3 080 € HT
- Maintenance du wifi port pour les usagers 952,84 € HT
- Maintenance et test de charge annuelle de l'ascenseur à bateaux du port à sec 4 818,50 € HT
- Maintenance annuelle des barrières automatiques et du portique 995 € HT
- Réparation de la clim salle de repos capitainerie 678,70 € HT
- Travaux divers de remise en état de l'ascenseur à bateaux du port à sec 5 424,50 € HT
- Réparation portique capitainerie 825 € HT
- Mise en place de 4 coffrets forains 275 € HT
- Manutention pontons & catways défectueux 1 017,60 € HT
- **Total maintenance 2023** **63 433,13 € HT**

Travaux d'entretien, de réparations et maintenance réalisés en régie

- Création d'une barrière à la sortie de la cale de mise à l'eau 211,10 € HT ;
- Remise en état des boudins anti embâcles à l'entrée du port 75 € HT ;
- Entretien courant et petites réparations (différentiels, robinets,) 457,75 € HT ;
- Matériel pour réparations fuites eau et modernisation des robinets sur pontons 1 173,25 € HT ;
- Installation de feux clignotants sur les poteaux du plan d'eau 137,62 € HT ;
- Remplacement de la carte électronique pour les relevés de centrale 190 € HT ;
- Interventions subaquatiques 375 € HT.

Vérification réglementaire des équipements (rapports en annexe 4)

- Test de charge ascenseur port à sec
- Vérification des barrières levantes et portique de la capitainerie
- Vérification du portail semi-automatique ascenseur à bateaux
- Auscultation des 4 quais bétons
- Maintenance annuelle de l'ascenseur à bateaux FGCE
- Rapport de vérification électrique de la capitainerie, bornes et sanitaires du port
- Vérification annuelle du chariot élévateur du port à sec

2-3 Gestion technique et administrative du port et de ses équipements (déchetterie, sanitaires, pompe à eaux noires et grises, atelier du port...)

Gestion administrative (ETP)

- 1 Directrice de la régie (0.25ETP) ;
- 1 Maître de port (1 ETP) ;
- 1 assistante administrative (1ETP) ;
- 3 agents portuaires (3 ETP).

Les missions principales sont les suivantes :

- Accueil physique et téléphonique,
- Attribution / optimisation des emplacements,
- Renseignements des plaisanciers,
- Enregistrement et traitement des demandes d'inscription sur liste d'attente (logiciel Alizée),
- Mise à jour des informations sur le portail Alizée,
- Préparation des budgets,



- Suivi comptable, saisie des engagements et validation des factures,
- Rédaction des comptes rendus des conseils d'exploitations,
- Rédaction de courriers divers,
- Traitements des mails et courriers entrants,
- Suivi des équipements par contrats de maintenance.

L'utilisation de logiciels spécifiques est nécessaire tel que :



logiciel de gestion portuaire

(création de contrat, escale, facturation, statistiques, courrier, prestations, gestion des anneaux)



logiciel comptable

(création de bon de commande / d'engagement / gestion et édition du budget)



logiciel d'encodage des badges

(Paramétrer, gérer, consulter les accès aux services du port avec des badges électroniques)



logiciel de gestion du temps de travail

(badgeage des employés, gestion du temps et des absences)



Outil de validation et de circulation de documents

(validation des factures)

Gestion technique (ETP) :

Le matériel listé ci-après est la propriété de La Domitienne (service du Port)

- Quatre postes informatiques et licences, un ordinateur portable et une imprimante multifonction,
- Matériel de vidéosurveillance (caméras, mats, ordinateur),
- Un véhicule de service électrique, 1 véhicule utilitaire électrique,
- Une embarcation pneumatique,
- Une pompe mobile à eaux noires,
- Une moto pompe et du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbure,
- Des équipements et de l'outillage nécessaires à l'entretien des espaces verts,
- Outillage divers,
- Plateforme de levage port à sec.

Installations, appareils et services mis à disposition :

- Une déchetterie,
- Une aire de carénage en gestion port à sec,
- Sanitaires ouverts aux plaisanciers et un autre ouvert au public,
- Aire de stockage de vélos,
- Racks de stockage pour bateaux,
- Mas atelier du port.

Chiffres clés de l'exploitation des équipements (y compris ceux exploités via des AOT) :

- Création de badges d'accès : 295
- Utilisation pompe à eaux noires : 7
- Utilisation du lave-linge / sèche-linge : 16
- Nombre de mise à l'eau : 890
- Montant des cales de mise à l'eau : 6 858€ HT

REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com

2-4 Surveillance du port

La police du port est assurée par un agent départemental, surveillant de port et d'un auxiliaire de surveillance tout deux dûment assermenté, qui effectue des visites de contrôle hebdomadaires. Il est notamment informé par le maître de port et son équipe qui lui font remonter les incidents et infractions via la rédaction de fiches.

Le maître de port et son équipe assure la surveillance des installations et le bon fonctionnement des services et du matériel.

Incidents constatés et actions correctives :

Des fiches SST (Santé Sécurité au Travail) sont également rédigées dans des cas de dégâts, incident matériel, situation de danger, vol, altercation, et suggestion/observation en matière d'hygiène et de sécurité. Ces fiches sont transmises dans les 24 heures au responsable de service puis à la directrice de pôle, au conseiller prévention, au DGS et enfin au Président de la communauté de communes.

En 2023, six fiches incidents ont été rédigées pour : deux bateaux coulés, un remorquage, un accrochage de borne lumineuse, l'accrochage du portique de la capitainerie, un pêcheur à l'arbalète... (Annexe 5) et 1 fiche SST pour agression physique sur un agent portuaire dans l'exercice de ses fonctions.

Incidents signalés aux agents de police portuaire :

Le service rédige des fiches incidentes afin de recenser et d'informer sur les différentes actions dommageables pouvant se produire dans l'enceinte du port et nuire à son bon fonctionnement. Ces fiches sont communiquées aux services de police portuaire et des ports du CD34, Président de la communauté de communes et au maire de la commune de Vendres.

Description installation de vidéosurveillance :

En 2023, le contrat de maintenance et d'assistance est établi pour un coût de 3 080 € HT. Le système de vidéoprotection actuel permet d'avoir une meilleure qualité d'images de surveillance ainsi qu'une meilleure couverture du périmètre du port.

Gestion des risques (moyens de lutte antipollution...) :

Boudins hydrophobes, lingettes, équipements individuels (bottes, gants, lunettes et combinaisons).

2-5 Actions environnementales



Le Port du Chichoulet a reçu sa 1^{ère} labellisation en février 2011.

En 2023, le Chichoulet a obtenu sa **13^{ème} labellisation**. Le coût de l'inscription annuelle est de 730€ (HT).

Lors du compte rendu de l'audit de renouvellement du 17 juillet 2023, il est ressorti les éléments suivants :

- Félicitations pour le respect des critères et notre démarche.
- Appréciation de l'utilisation des produits d'entretien éco labellisés pour respecter les critères du Pavillon.
- Appréciation de l'installation de l'hôtel à insectes et du label accueil vélo.
- Appréciation de la présence d'un arrêt de bus devant la capitainerie permettant l'accessibilité à tous au port.
- Félicitations pour la démarche en cours pour être un port ouvert à tous.
- Félicitations pour les activités de sensibilisation et les événements que nous proposons à nos plaisanciers toute l'année (organisation des Nuits Blanches du Pavillon pour fêter l'obtention de la labellisation).
- Distribution des kits éco responsables à nos plaisanciers contenant des produits de nettoyages écolabellisés et de buvards. Encouragement à poursuivre notre démarche en ce sens.



Le port du Chichoulet a reçu sa première certification AFNOR Ports Propres en 2014.

En 2023, au cours de l'audit de renouvellement du 2 mai 2023 (coût 1 800 € HT + frais de mission 312,84 € HT), il reçoit sa dixième certification AFNOR Ports Propres ainsi que sa troisième labellisation « Ports Propres actifs en biodiversité » venant renforcer son engagement dans la préservation du milieu naturel et maritime du port, à restaurer l'écosystème, à gérer le milieu marin et portuaire qui comprend une grande biodiversité tout en permettant le développement des activités de la plaisance, de la pêche et conchyliculture. Ainsi, La Domitienne s'inscrit dans la stratégie du plan d'actions pour le milieu marin de Méditerranée et le Plan Littoral 21.

POINTS FORTS CONSTATÉS

- Prise en compte de l'environnement du port et de son environnement
- Installation de vingt nouveaux biohuts par la société Ecocean
- Constitution d'un comité technique biodiversité avec comme équipe (direction du port, Maître de port, agent de port, Garde du littoral, chargée de communication et directrice de l'office du tourisme) ;
- Le personnel du port a suivi la formation spécifique à la biodiversité ;
- La communication interne et externe sur le sujet de la biodiversité sur le port et dans son périmètre est fortement développée ;
- Recherche constante d'amélioration et de développement des opportunités
- Site très bien tenue avec une forte implication du personnel ;

PISTES DE PROGRES / OPPORTUNITES

- Le développement d'indicateurs pour la biodiversité pourrait être étudié.
- Les analyses de l'évolution annuelle des consommations eau et électricité peuvent être développées.

CONCLUSION DU RESPONSABLE D'AUDIT

La gestion environnementale et la thématique Biodiversité sont particulièrement bien ancrées dans la connaissance et la mise en œuvre par l'encadrement et le personnel du port de plaisance du Chichoulet. Le site est très propre et bien entretenu.

Les premiers résultats obtenus en matière de biodiversité sont particulièrement encourageants. Par ailleurs, les actions conduites démontrent tous les efforts du Port en matière de biodiversité.

Les observations réalisées lors de cet audit donnent confiance autant dans le respect du référentiel « Ports Propres », déjà très bien implanté, que dans celui de « Ports Actifs en Biodiversité », ils sont aussi soutenus par la certification ISO 14001 et le Label Pavillon Bleu.

L'amélioration continue du système de management et de sa performance a été constatée en audit.

L'audit a montré que le Système de Management est apte à satisfaire les exigences applicables pour les deux référentiels et à obtenir les résultats escomptés



et six suivis écologiques qui seront effectués pour un coût de 31 100€ HT ainsi qu'une campagne de sensibilisation et de communication auprès des scolaires et du grand public avec un animateur sur 10 demi-journées, sur 4 ans, pour un coût de 3 700€ HT. Le montant total de ce projet a un coût de 34 800€ HT.



En 2023, la société ECOCEAN a réalisé des suivis écologiques au Port du Chichoulet. Ceux-ci sont programmés sur quatre années consécutives : 2023, 2024, 2025 et 2026, à raison de 2 journées par année de suivi. Le suivi est débuté chaque année par une session au printemps/début d'été (idéalement en juin) et se poursuit par une session en automne (octobre/novembre). Un rapport a été établi à la suite de ce suivi.



Cette campagne a pour principal objectif de sensibiliser les plaisanciers aux impacts de leurs usages et les engager à des améliorations de pratiques sur différentes thématiques (antifouling, eaux noires, eaux grises, déchets, produits d'entretien, etc.).

Deux journées de sensibilisation ont eu lieu les 7 juillet et 25 août 2023.



Le Port maintient son investissement dans la démarche « Je navigue, je trie » depuis 10 ans par la distribution de cabas de trie et de sacs poubelles et la sensibilisation des usagers par des affichages.

En 2023, des cendriers de poches ont été mis à disposition aux plaisanciers en escales au port du Chichoulet.



En 2023, le port du Chichoulet a renouvelé le label accueil vélo.

Ce label nous identifie comme établissement et lieu adapté à la pratique et au développement du tourisme à vélo. Ce référentiel permet d'accueillir un vélotouriste dans toutes les étapes de son voyage...

Cette pratique est à la fois conviviale, familiale et intergénérationnelle.

Une piste cyclable a été aménagée du rond-point de la Yole au port du Chichoulet.

2-6 Manifestations nautiques et autres autorisées dans l'enceinte portuaire

2023 : 18 MANIFESTATIONS AU « CHICHOULET »

Dimanche 14 mai	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Dimanche 11 juin	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Samedi 24 juin	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Vendredi 7 juillet	Nuit Blanche du Pavillon Bleu	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Dimanche 9 juillet	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Mercredi 12 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Mercredi 19 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Samedi 22 juillet	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Lundi 24 juillet	Chichouvins	IGP Coteaux de Béziers
Mercredi 26 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Lundi 31 juillet	Chichouvins	IGP Coteaux de Béziers
Jeudi 3 août	Fête de la mer, du vin et du coquillage	Mairie de Vendres
Lundi 7 août	Chichouvins	IGP Coteaux de Béziers
Mercredi 9 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Dimanche 13 août	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Mercredi 16 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Samedi 26 août	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Dimanche 10 septembre	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE



Activités bénéficiant d'autorisation d'occupation du domaine public sur le port

Les manifestations se déroulant sur le domaine public portuaire sont déclarées et autorisées annuellement par arrêté du Président du Conseil départemental de l'Hérault.

Animations et manifestations diverses dans le port (restauration, dégustations).

La Domitienne a renouvelé les Escales Gourmandes, marchés de producteurs locaux. Ces manifestations, permettent de mettre en avant le port, ses producteurs et tous ceux installés sur le territoire auprès des touristes et des habitants environnants. L'office du tourisme de la Domitienne a proposé des mascottes gonflables géantes.



Activités de plaisance et services proposés

L'activité de la plaisance se traduit par les services proposés en termes d'amarrages (contrats annuels, contrats 6 mois et passages), cale de mise à l'eau et de prestations complémentaires (pompage des eaux noires gratuites, plongée, laverie, moyens d'accès sécurisé, parkings sécurisés, accès wifi gratuit, vidéo protection, déchetterie, WC public, bornes de charge pour véhicules électriques, parc à vélos avec station de gonflage et outillage de réparation).

Les accès sont adaptés au PMR.

QUELQUES CHIFFRES	2023	2022
Recette moyenne annuelle par anneau	1 705€ HT	1 569€ HT
Moyenne d'âge des plaisanciers :	64 ans	64 ans
Résidents de l'Hérault	79 %	80 %
Résidents Domitienne	30 %	36 %
Résidents à Vendres	9 %	15 %

BILAN DE LA SAISON	2023	2022	Evolution de 2022 à 2023 en %
Escales	152	194	+22 %
Nombre de nuitées	2 956	2 797	+6 %
Nombre de nuitées gratuites	35	28	+25 %
Montant HT	23 106 €	20 675 €	+12 %
Nombre de mises à l'eau	890	954	-7 %
Montant HT	6 858 €	4 058 €	+69 %

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2024
Application agréée E-legalite.com

L'association Héraude dont le but est de valoriser et développer le port du Chichoulet, de prendre en compte les intérêts des plaisanciers et usagers du port, notamment par ses animations qui permettent de favoriser leurs échanges. Elle bénéficie d'un espace mis à disposition par La Domitienne. Cette année, un nouveau bureau a été élu et une subvention de 600€ HT leur a été attribuée pour l'organisation d'animations à destination des plaisanciers.

Société Nationale de Sauvetage en Mer :

La Domitienne soutient comme chaque année la SNSM dans son action quotidienne de sauvetage en lui accordant notamment une subvention. En 2023, elle a été de 2000€ pour la station de Valras Plage.

Activité de loisirs

La société Espace Location 34 propose des activités de loisirs nautiques sur le site via également une convention d'AOT (Convention du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2023 – avenant 1 du 1^{er} février 2017 - avenant 2 du 15 mars 2018).

Activités pêche et conchyliculture

Trois professionnels conchyliculteurs disposent de mas mis à disposition pour exercer leur activité : la EARL Orquidia, les sociétés Occitanie Coquillages et La Moule Occitane.

Des procédures contentieuses sont toujours en cours avec un pêcheur utilisant des mas et pontons sans droit ni titre.

2-7 Gestion des déchets :

Le plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires a été renouvelé en 2021 pour une durée de trois ans (2021-2024). Il est mis à la disposition des usagers qui sont invités à en prendre connaissance au bureau du port. La déchetterie portuaire est mise à la libre disposition des usagers.

Analyse 2023 et commentaires, incidents et traitements.

Les quantités dans les bacs de tris sont en constantes augmentations et ces bacs semblent de plus en plus utilisés.

La déchetterie est régulièrement vidée par les agents du port et les déchets sont transportés vers une déchetterie de la Communauté de Communes de La Domitienne, un cahier de suivi est rédigé.

Aucun incident notable n'a été constaté en 2023.



3 | PATRIMOINE IMMOBILIER DU PORT

3-1 Etat des variations du patrimoine immobilier et mobilier

Le Département de l'Hérault a mis à disposition, pour l'exécution de la délégation de service public, les immobilisations constitutives du port de Vendres, à savoir les biens mobiliers, immobiliers et équipements avec l'obligation d'en assurer l'entretien et le renouvellement (annexe 6).

3-2 Analyse de la qualité des ouvrages

Vous trouverez en *annexe 7* les rapports de vérification annuelle :

- **Société FGCE et CEV** : vérification périodique & test de charge de l'ascenseur à bateaux du port à sec
- **Société NDS** : auscultation annuelle des quais pontons bétons
- **EUROFINS** : analyse annuelle de la qualité de l'eau

4 | ANALYSE FINANCIERE

4-1 Tarification/évolution

Lors du conseil d'exploitation de fin d'année les tarifs font l'objet d'un avis (hormis ceux faisant l'objet d'un changement contractuel). Vous trouverez en *annexe 8* la grille des tarifs 2023 qui fait l'objet d'évolution :

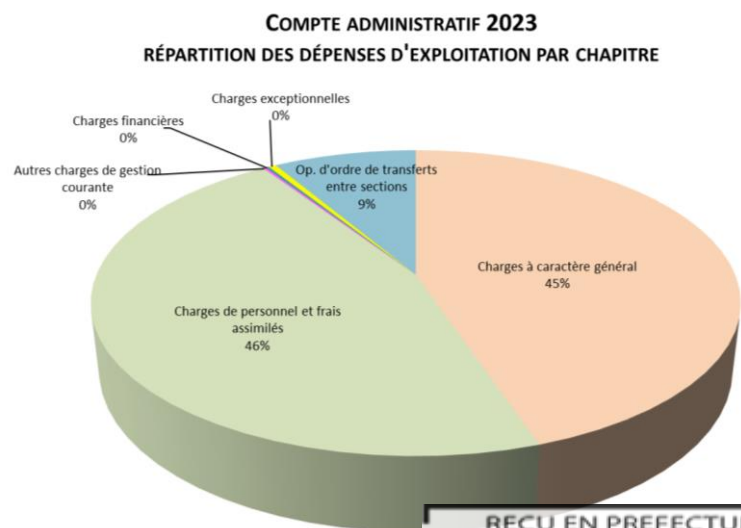
- Contrats annuels :
 - +5% jusqu'aux catégories de 6,50m,
 - +9% pour les catégories jusqu'à 13m,
 - +10% pour les suivantes.
- Escales et contrats 6 mois : +15 %
- Cale de mise à l'eau :
 - 10€ l'unité
 - 90€ le forfait de 10 accès
 - 160€ le forfait de 20 accès

4-2 Rapport financier (détail des charges de personnel, des principaux postes de dépenses, des produits d'exploitation et état de la dette)

Le **compte administratif** est annexé au présent document (*annexe 9*)

Les dépenses d'exploitation :

- Le chapitre 12 « charges du personnel et frais assimilés » représente la principale dépense de la section, soit 46 % correspondant à un montant de 310 356 € HT.
- Le chapitre 11 « charges à caractère général » nécessaire au fonctionnement du port représente 45 % des dépenses, soit un montant de 303 505 € HT.



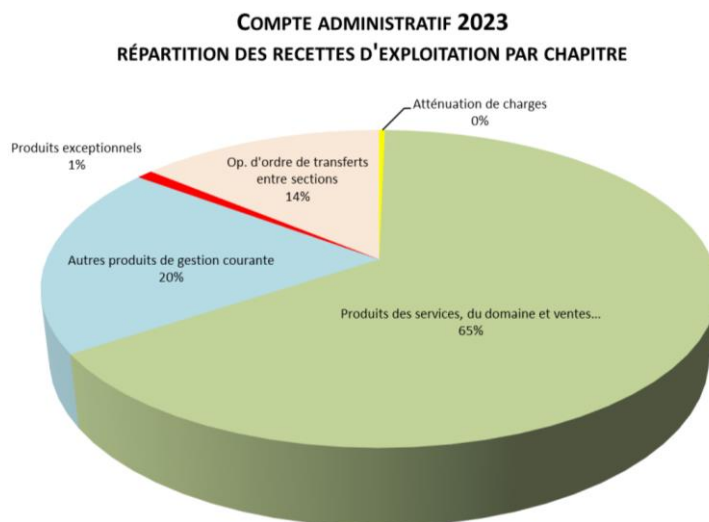
REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com

Les recettes d'exploitation :

- Le chapitre 70 « ventes de produits de services » représente les recettes de la plaisance (65 %), principales ressources de la section avec un montant de 449 623 € HT.
- Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » correspondant aux redevances professionnelles. Elles représentent 20 % des recettes d'exploitation soit un montant de 134 178 € HT.



Répartition du temps de travail

En 2023, lors du conseil d'exploitation en date du 24 octobre, il a été approuvé le maintien de la fermeture les week-ends d'hiver du 4 novembre 2023 au 25 février 2024 pour que ce temps de travail soit réalisé les cinq jours de la semaine et dédié à des missions quotidiennes, techniques et nécessaires au fonctionnement du port. L'astreinte téléphonique les week-ends a été maintenue et en cas d'urgence, un agent pourra si besoin être sur place dans la demi-heure.

HORAIRES DE LA CAPITAINERIE											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00		Du lundi au dimanche 9h00-12h00 et 14h00-17h00		Du lundi au samedi 8h00-12h00 et 14h00-17h30 Dimanche 8h30- 12h00 et 14h00- 17h30		Du lundi au dimanche 7h00 - 20h00		Du lundi au samedi 8h00-12h00 et 14h00- 17h30 Dimanche 8h30-12h00 et 14h00- 17h30		Du lundi au dimanche 9h00- 12h00 et 14h00- 17h00	
Fermeture le week-end											

L'assistante de gestion et le maître de port sont présents du lundi au vendredi. Les trois agents portuaires sont absents concomitamment un jour par semaine de mars à octobre. Leur emploi du temps est réalisé de façon qu'un agent soit à minima présent.

Etat de la dette :

Aucun emprunt n'a été souscrit jusqu'en 2016. Une avance (montant total de 150 000 €) de La Domitienne a été réalisée depuis son budget principal sur le budget annexe du Port en 2009. Elle a été remboursée annuellement sur une durée de 10 ans. Un emprunt a été souscrit en 2017, d'un montant total de 218 000€.

5 | BILAN DU SERVICE PUBLIC RENDU

5-1 Analyse qualitative de l'année 2023 (évolution, points forts, points faibles, à améliorer...)

- Port de plaisance et port professionnel :

Concernant la section d'exploitation sur ces 3 dernières années (2021 à 2023), on constate que les recettes ont augmenté de 8 % et les dépenses de 10 %.

Pour 2023, les dépenses d'exploitation s'établissent à hauteur de 685 619 €, soit 99% des crédits inscrits en hausse de 10% sur l'exercice 2022 (pour mémoire 619 827 €).

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 695 334 €, en hausse de 14% par rapport à 2022 (pour mémoire 609 573 €). Ces augmentations s'expliquent par la hausse contractuelle des redevances.

La section d'exploitation présente un résultat bénéficiaire à hauteur de 2 753,59 €.

Le résultat reporté N-1 est bénéficiaire à hauteur de 6 961,28 €.

La section d'exploitation présente un résultat de clôture bénéficiaire de 9 714,87 €

En 2023, le poste de dépense principal a été le dragage de la sortie du port pour 53 000€ HT.

L'année 2023 fut marquée par une augmentation de 22% du nombre de bateaux en cabotages. Le port dispose d'une bonne réputation et les plaisanciers reviennent avec plaisir d'une année à l'autre appréciant la tranquillité, l'environnement et le cadre préservé du site.

En terme de gestion des emplacements, le nombre de contrats annuels a encore diminué en raison des pontons endommagés et de la baisse de la demande dans la catégorie 5m.

Le port a maintenu ses manifestations, elles ont été menées, adaptées et renforcées avec ses partenaires tels que l'Office du tourisme, l'association des plaisanciers Héraude, la SNSM et les professionnels... Aussi, elle a renouvelé les marchés déjà mis en œuvre qui ont leur place dans le calendrier estival de la Domitienne.

Les investissements majeurs réalisés en 2023 concernent le dragage de la sortie du port, l'accès à la fibre et la modernisation de la WIFI sur tout le périmètre du port, l'installation de nouveaux robinets d'eaux sur l'ensemble des pontons et la maintenance de l'ascenseur du port à sec. Suite aux investissements réalisés ces dernières années, il convient d'assurer la maintenance de l'ensemble des équipements et le renouvellement des infrastructures devenant obsolètes.

De manière générale, l'objectif est de préserver et valoriser davantage ce qui fait la richesse du port du Chichoulet : des activités professionnelles, un environnement privilégié, des équipements modernes et des services de qualité.

5-2 Satisfaction des usagers/réclamations (nombre, types, évolution...) et mesures envisagées pour améliorer la satisfaction

Outils de mesure de satisfaction :

- Port de plaisance :

Un cahier de réclamation est à la disposition des usagers à l'accueil de la capitainerie. Aucune réclamation n'a été enregistrée sur celui-ci mais huit mails ont été recensés cette année (*annexe 10*). Une réponse a été apportée à chaque réclamation (augmentation tarifaire, demande de branchement camion médical, demande changement de place, restriction de l'usage de l'eau, réclamations concernant le remboursement de badges, demande d'échéancier de paiement, ...).

- Port professionnel : outils de mesure à formaliser pour 2024

6 | PERSPECTIVES

6.1 En rapport aux obligations de la concession

- Investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

	Dépenses	2021	2022	2023	2024
Entretien	Climatisation capitainerie				1 000,00 €
	Matériel espaces verts		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Mobilier urbain dont tables pique nique			1 600,00 €	1 000,00 €
	poste informatique + serveur	6 348,00 €	2 757,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Ascenseur à bateaux PSC	12 039,10 €	9 200,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	Alizée portail + maintenance	2 754,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Outils atelier	3 200,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Extincteurs	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Etudes/travaux	Etude dragage port	2 500,00 €	2 221,30 €		
	Etude dragage base de location		1 391,30 €		
	Maitrise d'œuvre dragage				
	AVP + MOE panne K et L		20 600,00 €		
	Maitrise d'œuvre bassin Ouest				
	Honoraires expert maritime	2 052,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Provisions	Provision pour ponton K&L	13 500,00 €			
	Provision pour gros travaux	15 000,00 €			
Investissements Domitienne	Ponton Ket L				
	Remise en état zone d'exploitation PSC		5 777,00 €		
	Ateliers	35 431,00 €	3 000,00 €		
	Reprise enrochement base loisirs	9 800,00 €			
	Dragage sortie du port	35 300,00 €		53 000,00 €	
	Dragage bassin base de location		37 500,00 €		
	NAPPEX		10 440,00 €	8 120,00 €	8 120,00 €
	Projecteurs LED, éclairage public	5 773,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €
	Microtracteur espace vert 2015		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Amélioration vidéoprotection				4 000,00 €
	Véhicule électrique CITROEN 2017			3 000,00 €	
	Véhicule GOUPIL 2020		450,00 €		
	ADAP signalétique et main courante			6 000,00 €	
	Barrières automatiques	2 375,00 €	7 243,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €
	WIFI+ Fibre		8 400,00 €	1 000,00 €	
	Signalétique environnementale		1 000,00 €		500,00 €
	Signalétique au sol				5 000,00 €
	Amménagement parking usager Ouest		1 890,00 €		
	Corbeilles de tri				
	Compteurs forains manifestations				3 000,00 €
Refection des enrobés	150,00 €				
Menuiserie kiosque Paletta			1 500,00 €		
Investissements CD34	Photovoltaïques mas CD34				
	Remplacement pannes K et L				
	Aires camping-car ou portique CD34				
	Rehabilitation bassin Ouest CD34				
	Requalification des mas conchylicoles CD34				
	modification éclairage public led CD34				
TOTAL		158 222,10 €	118 869,60 €	92 120,00 €	42 620,00 €

6-2 Autres projets

La Domitienne poursuit sa volonté de mettre à disposition des usagers un port accueillant, moderne et dynamique dans un environnement naturel préservé. Pour cela, elle poursuit ses investissements et son implication. Ainsi, les actions suivantes seront menées notamment en 2024 :

- Renouvellement à la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité,
- Renouveler les animations sur le port afin de favoriser sa mise en tourisme notamment avec cinq dates axées sur les Escales gourmandes (artisanats et productions locales) et les Chichouvins avec trois dates sur la dégustation de vins régionaux accompagnés de dégustations de produits issus de la mer,
- Actualisation du plan pluriannuel d'investissements dédié au service port afin d'avoir une visibilité opérationnelle et financière,
- Remplacement de la téléphonie du port,
- Poursuite du projet Nappex,
- Passage de l'éclairage public en LED,
- Installation de bornes foraines.

ANNEXES

Pièces à joindre qui permettent d'analyser le fonctionnement dont notamment :

- Annexe 1 : mouvements contractuels de l'année 2023
- Annexe 2 : liste d'attente au 31/12/2023
- Annexe 3 : conventions d'occupation temporaires à jour au 31/12/2023
- Annexe 4 : rapports de vérification annuel
- Annexe 5 : fiches incidents
- Annexe 6 : état des immobilisations au 31/12/2023
- Annexe 7 : rapports de vérification et maintenance annuelle des ouvrages
- Annexe 8 : tarifs 2023
- Annexe 9 : CA 2023
- Annexe 10 : copies des mails de réclamations

Plan du port précisant chaque typologie de bateaux amarrés